

# Conditions générales d'inscription et de règlement

## ■ Formations en ostéopathie neuro-tissulaire et en ostéopathie crânienne

Afin de valider votre participation à ces cursus de formation, merci de nous retourner le bulletin d'inscription accompagné du règlement des droits d'inscription de 45 €. Le nombre de places étant limité, nous retiendrons les inscriptions par ordre d'arrivée. Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera accordé au-delà d'un délai de 10 jours après leur réception.

Pour le règlement des stages, vous avez le choix entre une formule au forfait ou une formule à la carte.

- Le prix du stage au forfait est de 296 € pour 2 jours.

- Le prix du stage à la carte est de 350 € pour 2 jours.

**La formule au forfait** est proposée moyennant l'engagement du stagiaire de participer sur le degré suivi à l'ensemble des séminaires. Le règlement s'effectue au début de chaque semestre en plusieurs chèques débités respectivement à l'issue de chaque séminaire. En cas d'absence à un stage, celui-ci pourra être rattrapé l'année suivante. Il est possible d'arrêter la formation à tout moment moyennant un préavis de 3 semaines. En cas d'arrêt définitif, nous procéderons au remboursement des stages ayant lieu au-delà de ce délai.

**Pour la formule à la carte**, les règlements s'effectueront stage par stage.

## ■ Formations Post-Graduate à thème

**Pour les séminaires à thèmes de l'année 2017**, les inscriptions seront validées à la réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant.

**Pour les séminaires à thèmes de l'année 2018**, nous vous conseillons, compte tenu du nombre de places limité, de réserver votre inscription dès maintenant en nous adressant votre bulletin d'inscription. Votre inscription sera à confirmer par l'envoi du règlement entre le 1<sup>er</sup> et le 15 janvier 2018.

Pour des raisons fiscales, aucun chèque ne sera encaissé en 2017 pour des formations ayant lieu en 2018.

Les chèques seront débités à l'issue des séminaires correspondants. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement intervenant moins de 10 jours avant le début du stage.

Le nombre de places étant limité, nous retiendrons les inscriptions par ordre d'arrivée.

## Pré-requis et objectifs :

Nos formations post-graduate en Ostéopathie s'adressent aux ostéopathes. Elles ont pour objectif d'approfondir les connaissances et les modes d'action relatifs à certains domaines de l'Ostéopathie. Le stagiaire recevra à l'issue de chaque stage un certificat attestant de sa participation à la formation.

## Modalités pédagogiques :

Afin d'assurer la qualité optimale de l'enseignement, les ateliers pratiques s'effectuent sur table de massage par groupe de 2 stagiaires, avec en moyenne un intervenant pour 6 binômes et un effectif de 8 à 35 stagiaires par promo.

L'essentiel des cours théoriques et pratiques est fourni en version numérique ou papier pour éviter les longues prises de notes et gagner un temps précieux pour la pratique.

La présence de matériel anatomique relatif au contenu de chaque stage, facilite l'acquisition des connaissances anatomiques et palpatoires indispensable à la pratique.